

## TMSAST

---

Attention, seules les personnes ayant suivi une formation en matière de prévention des risques liés à l'activité physique (du type PRAP) ou bénéficiant d'un diplôme dans ce domaine sont concernées par cette action. Elles pourront alors compléter le modèle d'analyse mis à disposition par OETH, qui servira de support aux échanges :

- [télécharger le document analyse en pdf](#)
- pour demander la version Powerpoint [cliquer ici](#) (ou envoyer un mail directement à [marie.maas@oeth.org](mailto:marie.maas@oeth.org))

Afin de formaliser une nouvelle demande de financement il faut :

- Aller dans l'onglet "mes dossiers "
- Cliquer sur Nouvelle demande de financement
- Cliquer sur la loupe, puis dans la nouvelle fenêtre qui apparaît, sélectionner l'établissement où a été réalisée l'analyse de la situation de travail.
- Indiquer l'effectif en ETP
- Sélectionner l'Axe d'intervention STRUCTURER, puis le Champ d'intervention TMSAST - Analyse d'une situation de travail, et passer à l'étape suivante
- Décrire les éléments essentiels de la demande.
- Saisir ensuite une ligne pour l'objet demandé. Les prix indiqués doivent être en TTC.
  - Sélectionner « Domaine d'intervention ».
  - Puis sélectionner « l'intervention »
- Vérifier que le RIB de l'établissement est à jour afin de ne pas retarder le processus de remboursement puis passer à l'étape suivante.
- Ajouter ensuite les pièces justificatives demandées, et notamment le compte-rendu de l'analyse de la situation de travail réalisé ([télécharger le document analyse en pdf](#)). N'hésitez pas à joindre toutes autres pièces qui vous semblent utiles pour l'instruction de votre demande d'intervention.
  - Une fois que la pièce est jointe, l'état passe de "A joindre" à "Joint"
- Valider les conditions générales et autres informations, puis cliquer sur "envoyer le dossier" afin de transmettre votre demande d'intervention à l'équipe d'OETH pour traitement.
- Les pièces justificatives à fournir :
  - Le compte-rendu de l'analyse de situation de travail
  - Une attestation justifiant le rôle/la mission de la personne qui a réalisé l'analyse (ex : attestation formation formateur PRAP, attestation indiquant que cette personne est ergonomiste, ...) et son bulletin de salaire
  - RIB de l'établissement